

Études néerlandaises - Culture et médias

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales



Durée
3 ans



Composante
Faculté des
langues,
cultures et
sociétés



**Langue(s)
d'enseignement**
Néerlandais,
Français

Présentation

La licence **LLCER parcours études néerlandaises – Cultures et médias** met l'accent sur l'acquisition d'une bonne maîtrise de la langue de spécialité, et l'acquisition de **connaissances en littérature, civilisation, linguistique, histoire et histoire de l'art des pays de langue néerlandaise**. Elle est accessible aux **débutants**. Outre la préparation aux métiers de l'enseignement (néerlandais, FLE), de la recherche et de la traduction, la formation LLCER ouvre, par le choix d'options professionnalisantes, à d'autres secteurs professionnels. Ainsi le parcours ALA (Anglais langue d'appui) permet dès le premier semestre d'acquérir des compétences solides en anglais, ce qui peut être un atout pour les métiers de la traduction, du tourisme, etc.

Objectifs

À l'issue des trois années de licence, les étudiants atteindront un niveau **B2 en néerlandais** selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Savoir-faire et compétences

Savoirs théoriques :

- Connaissance approfondie de la langue de spécialité (prononciation, grammaire, syntaxe, lexique, linguistique...)
- Connaissance approfondie de la langue française (grammaire, syntaxe, lexique)

- Solides connaissances des cultures étrangères (civilisation, histoire, littérature, arts)
- Sensibilisation au dialogue des cultures

Savoir-faire :

- S'exprimer aisément en langue étrangère, sur des sujets culturels, de société et dans diverses situations professionnelles
- Analyser et présenter oralement des textes divers (littérature, presse, civilisation) et des documents audiovisuels (radio, télévision, internet)
- Rédiger des textes en langue étrangère à partir de thématiques littéraires, historiques, culturelles, sociétales, linguistiques
- Maîtriser les exercices universitaires classiques : dissertation, commentaire de documents, dossiers de synthèse
- Traduire des textes divers d'une langue étrangère vers le français et inversement
- Repérer et analyser les références culturelles, linguistiques, historiques ou politiques explicites ou implicites

Les + de la formation

- Dès la première année, la licence LLCER offre la possibilité de suivre une option Journalisme proposée en partenariat avec l'École Supérieure de Journalisme de Lille (<http://esj-lille.fr> ; rubrique : Académie ESJ Lille).
- Tout étudiant choisit une seconde langue parmi les 22 langues proposées en LLCER (allemand, polonais, suédois, japonais, etc.).

- La licence LLCER offre également dès la première ou deuxième année, des options d'ouverture vers la traduction, les métiers de l'enseignement, l'enseignement du Français Langue Étrangère (FLE), la Langue des Signes Française, l'interculturalité, les études européennes... pour vous permettre de préciser et d'élargir progressivement votre projet d'études et/ou professionnel.

Voir : <https://www.univ-lille.fr/etudes/construire-son-projet-personnel-et-professionnel>.

- Les étudiants qui ont validé la Licence pourront ensuite postuler au master de cette spécialité, ainsi qu'à d'autres masters dans leur domaine de spécialité, notamment en France, aux Pays-Bas et la Belgique (FLE par exemple).

Organisation

Organisation

Enseignements :

- Des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD).
- Dans la perspective de la formation aux métiers de l'enseignement et de la recherche sont pratiqués les exercices universitaires classiques (dissertation, commentaire de documents, dossiers de synthèse).
- L'accent est mis sur la pratique de la langue orale.

Organisation :

- 3 ans de formation organisés sur 6 semestres.
- 12 semaines de cours par semestre.
- **Attention même si c'est en enseignement à distance : les examens ont lieu sur le Campus Pont-de-Bois.**
- Une moyenne de 16 à 20 heures de cours par semaine, à compléter nécessairement par un travail personnel régulier.
- Une validation des semestres sous forme de contrôle continu et d'examen terminal donnant droit à des crédits ECTS (European Credit Transfer System) : 180 crédits pour valider la Licence.
- Tout étudiant doit choisir une seconde langue (2h/semaine).

Les enseignements sont regroupés au sein de 3 blocs de connaissances et de compétences (BCC). Chaque BCC représente un ensemble homogène et cohérent d'enseignements visant, premièrement, l'acquisition

progressive et raisonnée du fonctionnement de la langue (prononciation, grammaire, syntaxe, lexique, linguistique) et de capacités de traduction (thème et version), deuxièmement, de connaissances en linguistique, civilisation, histoire, histoire de l'art et littérature propres à une aire linguistique, et, troisièmement, de compétences transversales et professionnalisantes.

BCC 1 - Comprendre, formuler et traduire un discours oral ou écrit en néerlandais

- En disposant de compétences approfondies de la communication interculturelle franco-néerlandaise, à l'oral et à l'écrit
- En maîtrisant les éléments de grammaires élémentaires et avancés
- En traduisant du néerlandais vers le français et vers le néerlandais

BCC 2 - Contextualiser et analyser des documents littéraires, historiques ou culturels des pays de langue néerlandaise

- En acquérant une culture générale et spécialisée en civilisation et en littérature les pays de langue néerlandaise
- En synthétisant à l'écrit ou à l'oral des savoirs étudiés
- En produisant un discours argumenté basé sur l'analyse de sources primaires et secondaires

BCC 3 - Anticiper le monde professionnel

- En construisant son parcours professionnel
- En développant ses compétences dans d'autres langues
- En connaissant les outils informatiques des études en langue et civilisation, les usages, leurs limites et leurs dangers
- En développant des savoirs et compétences complémentaires pour le projet professionnel
- En se formant aux enjeux des transition et des objectifs de développement durable

Stages

Stage : Possible

Admission

Conditions d'admission

Il s'agit d'une filière non sélective. Les grands débutants sont acceptés. Vous retrouverez sur la plateforme Parcoursup les caractéristiques, attendus et critères généraux d'appréciation des dossiers qui permettront à la commission d'enseignants de classer votre candidature. Vous recevrez une proposition d'admission dans la limite de la capacité d'accueil.

- Pour les élèves de terminale, les étudiants en réorientation, les personnes de nationalité étrangère titulaire d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires et les ressortissantes de l'Union européenne ou assimilés.

Demande d'admission à formuler sur la plateforme nationale Parcoursup de la mi-janvier à la mi-mars : <http://www.parcoursup.gouv.fr>.

- Pour les personnes de nationalité étrangère (hors UE et assimilés), RDV sur <http://international.univ-lille.fr>.

- Vous n'avez pas les titres requis pour un accès de droit mais vous faites valoir un autre diplôme, une autre formation et/ou des expériences personnelles et professionnelles équivalant à un Bac+1 et/ou Bac + 2.

Vous êtes de nationalité française ou ressortissant-e de l'UE et pays assimilés : vous devez faire acte de candidature sur la plateforme e-candidat : <https://ecandidat.univ-lille.fr>.

Vous êtes de nationalité étrangère hors étrangers et assimilés : veuillez prendre connaissance des modalités d'admission sur <https://international.univ-lille.fr/venir-a-luniversite/etudiantes/hors-programme-dechange/>.

Et après

Poursuite d'études

Après la licence LLCER, vous pouvez :

- Vous diriger vers un **master** dans les domaines de la littérature, de la civilisation, de la linguistique, de la traduction ou de l'interculturalité.

- À compter de 2026, le **concours de professorat du second degré** (CAPES) sera positionné en fin de L3, sa préparation étant intégrée aux années de L2 et L3. Les lauréats du concours accéderont au Master M2E, porté par l'INSPE (se rapprocher de l'INSPE pour tout renseignement complémentaire).

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/le-master-m2e-une-formation-professionnalisante-pour-les-futurs-enseignants-et-conseillers-d-1527> et les informations publiées sur le site de l'INSPE : <https://www.inspe-lille-hdf.fr/>.

- Choisir un **parcours professionnalisant en master** afin de vous orienter vers les secteurs de la culture, de la communication, de l'administration et de la médiation culturelle.

- Passer un **concours de la Fonction Publique d'État ou Territoriale**.

- Vous présenter à un **concours d'entrée** : École de journalisme, École nationale du patrimoine, Instituts d'Études Politiques, etc.

Insertion professionnelle

La formation **LLCER** permet prioritairement d'accéder aux métiers de l'**enseignement, de la recherche et de la traduction**. Le choix de **parcours professionnalisants en master** permet une insertion professionnelle plus large notamment vers les secteurs de la **culture, de la communication, de l'administration et de la médiation culturelle**. Retrouvez les études et enquêtes de l'OdiF (Observatoire de la Direction de la Formation) sur l'insertion professionnelle des diplômés de la licence sur : <https://odif.univ-lille.fr>.

Les fiches emploi/métier du [Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois](#) (ROME) permettent de mieux connaître les métiers et les compétences qui y sont associées.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Thomas Beaufiles

✉ thomas.beaufiles@univ-lille.fr

Responsable pédagogique

Tanja Temmerman

✉ tanja.temmerman@univ-lille.fr

Autres contacts

Lieu(x)

📍 Villeneuve d'Ascq Pont de bois

Campus

🏠 Campus Pont-de-Bois

En savoir plus

Faculté des Langues, Cultures et Sociétés

🔗 <https://lcs.univ-lille.fr/>